

Rapport du conseil communal

5. Approuver un crédit d'engagement de fr. 386'000.00 pour la mise à jour des infrastructures informatiques

Les carences et faiblesses de notre réseau informatique ont été relevées par Virtual Computer dans son [rapport](#) du 7 novembre 2016 et des éclaircissements ont été apportés dans la [réponse](#) du conseil communal à la question écrite 01 2016 du PS. Les besoins étaient détaillés dans le rapport du conseil communal du 6 mars 2017.

Sur demande du conseil général, le conseil communal a

1. mandaté un expert indépendant qui a livré un rapport sur l'estimation budgétaire de Virtual Computer. Ce document est disponible sur la plateforme Alfresco.
2. nommé Mme Anissa Bartlomé au poste de suppléante du responsable informatique et elle est en cours de formation. Elle a déjà pris en mains la gestion des pannes et réclamations des utilisateurs. Une procédure a été mise sur pied pour centraliser les demandes chez elle afin qu'elle dispose d'une vision globale des problèmes.
3. étudié la possibilité d'externaliser les serveurs informatiques de la commune ou de les virtualiser et en confier la gestion à un fournisseur externe. Pour le moment, cette possibilité n'a pas été retenue par l'exécutif car elle présente un certain confort mais est plus coûteuse. Des adaptations seront apportées au niveau de la réglementation des accès au local serveur ainsi que pour la température qui y règne.

4. étudié la possibilité de virtualiser tous les postes de travail des utilisateurs. Le conseil communal est assez favorable à cette possibilité qui a d'ailleurs déjà été mise en œuvre pour le site de Bévillard de l'école primaire. Le procédé sera appliqué à l'école de Malleray et progressivement étendu à l'administration et aux autres services. Ce processus se fera au rythme du renouvellement des postes, en fonction de leur âge.

Dès lors, le conseil communal tiendra compte des recommandations de l'expert indépendant et va faire jouer la concurrence pour l'achat du matériel et pour les prestations ; des offres seront demandées conformément à la réglementation sur les marchés publics. Il a été demandé à Virtual Computer (gestionnaire actuel de l'installation) de prévoir une réalisation en deux étapes avec la partie serveur de domaine et accès aux données dans un premier temps, la sécurisation des points d'accès au réseau dans un second temps. Le devis se monte à fr. 375'050.00 et une réserve de fr. 10'000.00 est prévue pour des interventions de l'électricien.

Sur le plan du financement, le conseil étudiera la possibilité de financer cet investissement avec une institution tierce et prendra une décision en fonction des éventuels avantages financiers.

Le conseil communal recommande d'accepter ce crédit de fr. 386'000.00.

Bévillard, le 14 août 2017

Le Conseil communal